

# THEZA ACTU

N°19

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE THÉZA

Une

## MUTUELLE de VILLAGE

pour THÉZA



La mise en place d'une Mutuelle de Village pour Théza concrétise un engagement pris par toute l'équipe municipale et traduit sa volonté de faciliter l'accès aux soins de santé. Dans le cadre d'une consultation de la population, vous avez exprimé votre intérêt pour ce projet et vos attentes, lesquelles nous ont conduits à choisir comme prestataire santé la Mutuelle Catalane. Si vous souhaitez en savoir plus sur la Mutuelle de Village, nous vous invitons à une réunion d'information publique animée par la Mutuelle Catalane le mardi 13 juin à 17h30 à la Salle des Fêtes de Théza. Cette réunion sera suivie de permanences, les 14 et 15 juin à la Mairie.

LIRE LA SUITE, Page 1



VILLE DE THEZA



**VIE  
MUNICIPALE**  
P. 1 à 4  
Fête de Théza  
Budget primitif  
Chat'mis  
Philippe Georget



**ENFANCE  
& JEUNESSE**  
P. 7  
Échanges  
Lycée Agricole/  
École Primaire



**ENTREPRENDRE  
& S'INVESTIR**  
P. 8  
Ouverture  
Olive & Sève  
RAM  
Recensement

SOMMAIRE



Le CCAS vous informe

## LA TÉLÉASSISTANCE ÉVOLUE

Le service de téléassistance proposé par le CCAS évolue pour offrir désormais à ses abonnés la possibilité de recourir à une solution innovante avec détection automatique de chute.



La chute étant le facteur clé du manque d'autonomie des personnes âgées, le nouveau bracelet proposant la double fonction d'alarme à déclenchement automatique en cas de chute lourde et de bouton d'appel d'urgence est une réponse efficace pour rester à son domicile en sécurité. Le bracelet au nouveau design peut se porter au poignet, en pendentif et à la taille.

Ce dispositif peut être mis en place pour 3 € supplémentaires par rapport au dispositif traditionnel, soit 13 € par mois, si vous êtes non imposable et 22 € par mois, si vous êtes imposable ou allocataire APA.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter la Mairie au 04 68 22 12 74.

## UN PORTAIL POUR LES SENIORS

Élaboré par les caisses de retraite et Santé Publique France, ce nouveau portail réunit tous les conseils pour un vieillissement en santé : [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr)

## UNE MUTUELLE DE VILLAGE POUR THÉZA

### Qu'est-ce qu'une Mutuelle de Village ?

La Mutuelle de Village permet d'accéder à une complémentaire santé à un tarif de groupe. Le bulletin d'adhésion reste un contrat individuel régi sous les mêmes conditions que les contrats individuels classiques.

### Le rôle de la Municipalité

Les adhérents souscrivent à la mutuelle directement auprès du prestataire santé. La Municipalité initiatrice du projet joue un rôle facilitateur. Ce dispositif n'implique aucun coût, ni bénéfice pour la commune.

### Le prestataire santé

La Mutuelle Catalane est le prestataire retenu, car il propose les tarifs les plus avantageux, tout en défendant des valeurs solidaires qui s'expriment par des garanties avec un tarif similaire quels que soient l'âge, la catégorie socioprofessionnelle ou la situation familiale. Trois niveaux de couverture sont proposés au tarif unique mensuel\* de 44 €, 65,50 € ou 82 € par personne.

### Qui peut adhérer ?

Pour adhérer à la Mutuelle de Village, il faut être résident du village en résidence principale ou secondaire (un justificatif de domicile de moins de 3 mois est demandé) et ne pas être dans l'une des situations suivantes :

- bénéficiaire de la CMU (Couverture Maladie Universelle),
- bénéficiaire de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé),
- salarié bénéficiant d'un contrat entreprise obligatoire de frais de santé.

### Comment adhérer à la Mutuelle de Village ?

○ Nous vous invitons à participer à la réunion publique du mardi 13 juin à 17h30 à la Salle des Fêtes au cours de laquelle l'ensemble des modalités de la Mutuelle de Village seront présentées.

○ Suite à cette réunion publique, La Mutuelle Catalane tiendra une permanence (sans rendez-vous) à la Mairie de Théza, mercredi 14 juin (de 9h à 12h et de 14h à 17h) et jeudi 15 juin (de 9h à 12h) pour étudier au cas par cas, la solution santé la plus adaptée et vous aider dans vos démarches. Cette étude est sans aucun engagement.

○ Si vous ne pouvez pas assister à la réunion publique, ni aux permanences, vous pourrez prendre directement contact avec la Mutuelle Catalane lorsque vous le souhaitez en choisissant le dispositif « Ma Mutuelle de Village » :

- La Mutuelle Catalane
- 20 Avenue de Grande-Bretagne - 66 029 Perpignan cedex
- Tél : 04 68 34 45 66
- [www.mutuelle-catalane.com](http://www.mutuelle-catalane.com)

### Dates à retenir

#### RÉUNION PUBLIQUE

**Mardi 13 JUIN** à 17h30  
Salle des Fêtes de Théza

#### PERMANENCES (sans RDV)

- **Mercredi 14 JUIN** (9h-12h et 14h-17h)  
- **Jeudi 15 JUIN** (9h-12h)  
Mairie de Théza

\*Chaque année, les cotisations sont susceptibles d'augmenter selon la hausse des coûts d'accès aux soins et des nouvelles taxes.

VENDREDI 23 SAMEDI 24 DIMANCHE 25 JUIN

# Théza en fête



## VENDREDI 23 JUIN

● 20h30



**FOCS DE LA SANT JOAN**, défilé aux lampions des enfants

dress code  
**BLANC ROUGE**

**SPECTACLE DE FEU & PYROTECHNIE**, partage du tourteau et muscat

## SAMEDI 24 JUIN

*Animations pour petits et grands, fous rires garantis !*

● 15h30 - 19 h



**VOITURES À PÉDALES** par l'association « Rêves de mômes »

**LE CLOWN NANAR** spécialiste en... bêtises

**STANDS D'ANIMATION** jeux en bois, table de mixage, décor studio photo, jeux défis, grand karaoké de 18 h à 19 h



**JEUX GONFLABLES** défi boules Wipeout, château cirque

● 20 h

**REPAS PARTAGÉ** convivial sur la Place de la Promenade

La municipalité offre les grillades. Apportez l'accompagnement, le dessert, les boissons et vos couverts. Inscription avant le **20 juin** à la Hûche thézanaise (boulangerie). Nombre limité de places assises.

● 21 h

**SOIRÉE MUSICALE** avec le duo « K méléon »

## DIMANCHE 25 JUIN

● 10h30

**MESSE** en plein air sur la Place du village

● 12 h

**APERITIF** offert par la municipalité sur la Place du village

● 12h30

**REPAS** et **CONCOURS** de PETANQUE organisés par l'Association de Pétanque Thézanaise au stade (tél : 06 75 36 88 72)

● 17 h

**BALLADE de Sardanes** organisée par le Foment Tesà Sardanista avec la Coblà Nova-Germanor

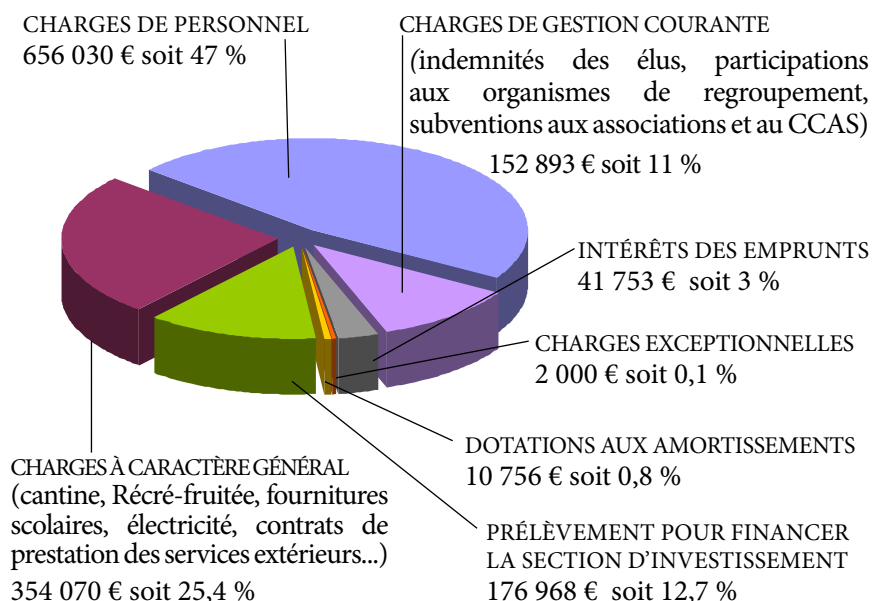


## PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le budget primitif 2017 de la commune a été voté par le Conseil municipal dans sa séance du 5 avril. Le budget prévisionnel de fonctionnement s'élève à un montant de 1 394 470 €, en dépenses comme en recettes. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 380 378 €, dont 634 095 € d'investissements nouveaux. La commune continue à préserver la qualité de ses services et le haut niveau d'investissement sans augmentation des impôts locaux, grâce à la dynamique démographique et à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement.

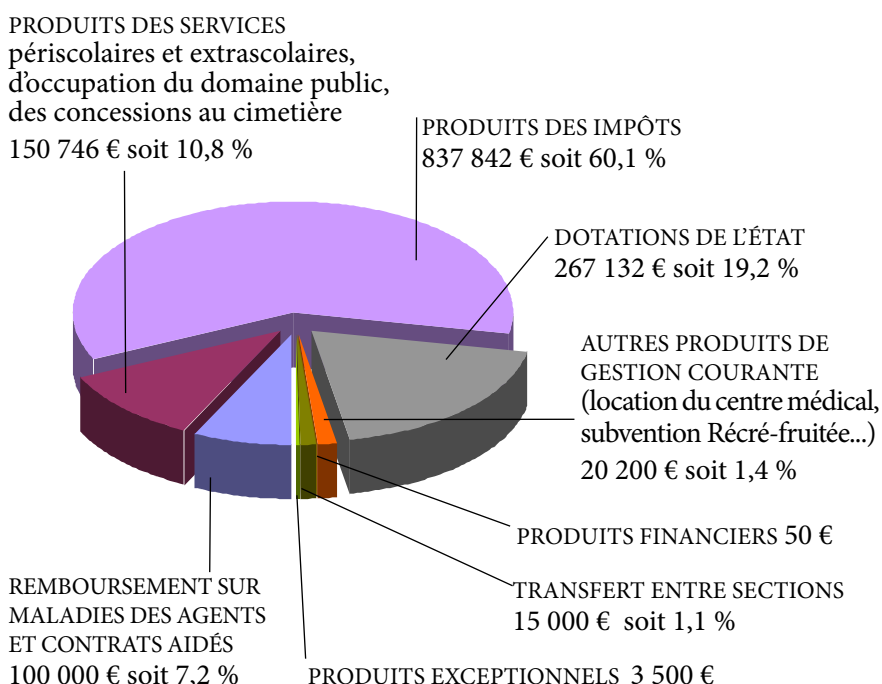
## Budget prévisionnel 2017, dépenses de fonctionnement

Budget total : 1 394 470 €



## Budget prévisionnel 2017, recettes de fonctionnement

Budget total : 1 394 470 €



La Mairie de Théza a passé une convention avec l'Association les Chat'Mis Canétois en octobre 2016. Plus de 45 interventions ont déjà été effectuées : 14 chats ou chattes stérilisés/identifiés, 26 chatons pris en charge et placés, 4 euthanasies suite à un empoisonnement, 1 intervention sur appel d'un habitant pour un chat recherché depuis 6 mois et dont les propriétaires ont été retrouvés.

L'action continue, car avec les beaux jours, le nombre de chats errants augmente à cause des abandons et des gestations non contrôlées. Si vous ne pouvez pas faire stériliser votre chat, l'association peut vous venir en aide. Que ce soit pour les chats des rues, ou pour son propre chat à la maison, la stérilisation est un acte responsable et un acte de protection.

## Les avantages de la stérilisation



Pour l'animal

- ✓ Moins de fugues (risque d'accidents et de se perdre)
- ✓ Moins de bagarres (risque de blessures et d'abcès)
- ✓ Moins de risques de MST pouvant être mortelles (leucose, sida du chat FIV...)



Pour vous

- ✓ Pas de reproduction et de périodes de chaleur
- ✓ Moins de marquages de territoire (urinaire, griffures)
- ✓ Moins de nuisances sonores

Si vous remarquez un chat errant que vous n'avez pas l'habitude de voir, contactez l'association.

Infos & Contact : 06 74 91 62 36  
Mail : leschatmiscanetois@gmail.com  
Facebook : Les Chat'mis Canétois

## Principaux investissements\* en 2017

Budget total : 1 380 378 €

Infos Bibliothèque

### AMÉNAGEMENTS URBAINS

- Réfection de l'Impasse Victor Hugo 20 000 €
- Étude de maillage entre lotissements et cœur du village 30 000 €
- Réfection de trottoirs 20 000 €
- Étude de l'aménagement de la Route de Corneilla 5 000 €

### CADRE DE VIE

- Aménagement d'espaces verts 5 000 €
- Aménagement des aires de jeux 15 000 €
- Rénovation de l'ancien Monument aux Morts 8 000 €
- Rénovation de l'éclairage du stade 5 000 €
- Décoration de Noël 5 000 €

### RÉHABILITATION DE BÂTIMENTS

- Réhabilitation de la cave Rue Aristide Briand 131 595 €
- Réhabilitation de la maison Route de Corneilla 123 000 €

### GROUPE SCOLAIRE

- Climatisation et installations de photovoltaïques 200 000 €

### ACQUISITIONS

- Acquisitions foncières 50 000 €
- Matériel de voirie 2 000 €
- Téléphonie/matériel de mairie 11 500 €

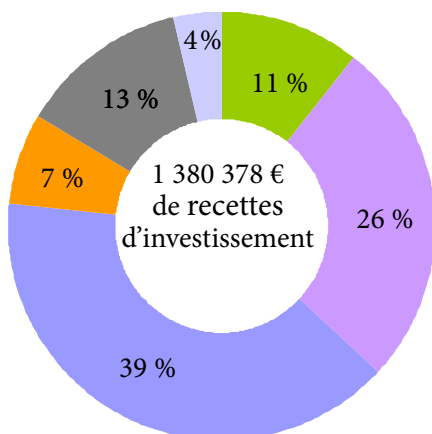
### BIBLIOTHÈQUE

- Achat de livres et autres supports 3 000 €

\*Les dépenses présentées comprennent les propositions nouvelles 2017 sans les restes à réaliser de l'année 2016 qui s'élèvent à 566 477 €.

## Budget prévisionnel 2017, recettes d'investissement

Budget total : 1 380 378 €



Les principales recettes d'investissement sont :

- L'excédent de fonctionnement dégagé en 2016 pour 26 %
- L'excédent d'investissement de 2016 pour 39 %
- Les fonds de compensation de la TVA et la taxe d'aménagement pour 7 %
- L'excédent prévisionnel de fonctionnement en 2017 pour 13 %
- Les opérations d'ordre pour 4 %
- Les subventions d'investissement pour 11 %

## SÉANCE DE DÉDICACES



Philippe Georget

Samedi 17 juin

Samedi 17 juin de 10 h à 12 h, venez rencontrer l'écrivain Philippe GEORGET à la bibliothèque. Il dédicacera son dernier roman « Méfaits d'hiver » récompensé par le Prix Méditerranée-Roussillon 2016.



« Ce roman est un véritable coup de force, un pari osé, un pari réussi, une fois de plus. Quel auteur, quel roman ! »  
Black Novel

Philippe GEORGET, né le 27 août 1963, est un écrivain français, auteur de roman policier. Il a 20 ans quand il découvre la solidarité en participant à la construction d'une école au Nicaragua. De retour en France, il reprend des études d'histoire et de journalisme. Il travaille d'abord pour Radio France et le Guide du Routard avant de se lancer dans la télévision régionale. En 2001, il fait le tour de la Méditerranée et pose ses valises en pays catalan où il situe la plupart des intrigues de ses romans.



## Dédicaces

*Samedi 11 Mars*

Séance de dédicaces et exposition des photos d'Yves Rancoule à la bibliothèque municipale de Théza « Les Lectures de Léontine ».

## Le Don Bénévole de Sang

*Jeudi 30 Mars*

L'AG du 30 Mars a vu l'élection d'un nouveau bureau et la remise de diplômes de fidélité à 26 donateurs de Théza. Elodie Salinas, la Présidente entourée de sa nouvelle équipe s'engage avec enthousiasme à redynamiser le Don de Sang. Le bureau sortant et particulièrement, Robert Faubel sont félicités à hauteur du dévouement qui a été le leur.



## Les Fraiziades

*Dimanche 9 avril*

10èmes Fraiziades avec vente de fraises et marché du terroir. Manifestation organisée par la Mairie de Théza.





## Rugby

*Dimanche 16 Avril*  
Sud Roussillon  
Rugby contre  
le FLHV lors  
de la finale en  
Promotion  
d'Honneur au  
Stade Aimé Giral.



## Fêtes de Pâques

*Samedi 15 Avril*  
*Lundi 17 Avril*

Pure tradition  
catalane célébrée pour  
la fête de Pâques, le  
« Goig dels Ous » et  
l'omelette partagée.



## Troc'livres

*Samedi 22 avril*

2ème manifestation d'échange  
de livres organisée par la  
bibliothèque à l'occasion  
de la Sant Jordi. Atelier  
conte et dessin avec l'auteur  
illustrateur Joël Cimarron.

## Initiation à la botanique avec le lycée agricole

Les P'tits rédacteurs

Les étudiants Maxime et Sébastien sont venus en classe nous présenter les plantes de leur lycée et leurs utilisations.

Ensuite, nous nous sommes rendus au Lycée Agricole de Théza.

Nous avons fait six groupes de quatre élèves pour rechercher les végétaux à coller dans notre herbier grâce au plan du site que les étudiants nous ont préparé.

Il y en avait neuf en tout : le cyprès d'Italie, la lavande, la canne de Provence, le bambou, le filao, le myrte, le lierre, le fusain et le nerprun

alaterne. Il y avait deux plantes toxiques. On a scotché les feuilles recueillies dans notre livret. Puis nous avons participé à une chasse au trésor et nous avons découvert un délicieux goûter ! Il y avait des gâteaux, des fruits, des boissons et des bonbons. Un véritable festin !

Enfin, nous avons remercié Maxime et Sébastien, puis nous sommes rentrés à l'école en bus.

En classe, nous avons rajouté des photos des utilisations de certains végétaux dans notre livret.

Article rédigé par la classe



Dans le cadre d'un projet d'initiative et de communication, deux étudiants du Lycée Agricole de Théza ont permis aux élèves de la classe de CE1 de Mme Bonet de découvrir les végétaux de leur lycée.

## Découverte de l'ADN avec le lycée agricole

En pleine préparation du BAC, les lycéens ont fait une pause, le temps d'une après-midi pour faire découvrir aux écoliers au travers de deux expériences scientifiques l'infiniment petit. Les élèves ont pu découvrir grâce au microscope, les cellules présentes dans leur propre bouche et en extraire l'ADN, observable dans un tube à essai sous la forme de filaments blanchâtres appelés

« méduse ». C'est avec une grande application que les lycéens ont préparé et encadré ces expériences sous la forme de tutorat. Cet échange a été enrichissant tant pour les élèves qui ont fait leur propre découverte du vivant en conditions de laboratoire, que pour les lycéens qui ont relevé le défi de partager leurs connaissances avec des enfants, de manière ludique et rigoureuse.

Un projet transversal de découverte scientifique entre la classe de Terminale de Mme Debiais du Lycée Agricole de Théza et la classe de CM1-CM2 de Mme Amouroux de l'École Élémentaire de Théza.



## Ouverture de l'épicerie Olive & Sève

Séverine et Olivier Peneau sont les nouveaux gérants de l'épicerie « Olive & Sève » de la Rue du Centre à Théza. Originaires de Nantes, ils se sont installés avec leurs deux enfants dans notre village pour lequel ils ont eu un coup de cœur. Forte d'une expérience dans la grande distribution, c'est Séverine qui tient l'épicerie avec le soutien de son mari qui lui, est ébéniste.

Ils proposent des produits d'épicerie traditionnelle, des produits surgelés, des glaces, du pain et des viennoiseries, des fruits et légumes, de la viande et charcuterie, etc., en privilégiant les producteurs locaux. Séverine et Olivier ont à cœur de satisfaire leur clientèle et de développer un service de proximité de qualité pour les thézais.

Olive & Sève  
Magasin de proximité, libre service  
12 Rue du Centre, 66200 THÉZA  
Tél : 09 54 00 47 75 - 06 84 56 74 05



Horaires d'ouverture :  
Tous les jours : 7h30-12h30 et 16h15-20h  
Sauf Mercredi et Dimanche : 7h30-13h



7 jours/7



Qualité



Choix



Accueil

*Les petits +* : des fruits et légumes BIO, des produits surgelés vendus à la pièce, poulets rôtis à la broche le week-end (et sur commande, plusieurs viandes), ouverture 7 jours sur 7, dépôt pressing

## Les assistantes maternelles se forment



Par l'intermédiaire du Relais Assistantes Maternelles, un groupe d'assistantes maternelles de Corneilla Del Vercol et de Théza ont désiré se former à l'éveil de l'enfant avec sensibilisation à la méthode Montessori. Dans le cadre de cette formation, elles ont découvert une approche

différente pour accompagner et soutenir l'enfant dans son autonomie et son développement unique et personnel. Désireuses de renouvellement et de pouvoir accompagner toujours au mieux les enfants, elles souhaitent continuer à se former tout au long de leur parcours professionnel.

## 16 ans, recensement

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire.

Le recensement peut se faire à la Mairie ou avec un compte personnel sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) en fournissant une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et le livret de famille à jour. Une attestation de recensement vous sera délivrée, laquelle est obligatoire pour l'inscription à tout examen. Notez que si vous avez dépassé les délais de recensement, il est toujours possible de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

## 10ème salon de l'Atelier de Théza

Le salon annuel organisé par l'Atelier de Théza qui permet la rencontre de nombreux artistes peintres et photographes reconnus dans le département fêtait son 10ème anniversaire cette année.

À l'honneur, Anie Tor, Maurice Azra, Augusta Martinez, Maria Lluís, Pierre Corratge, Gérard Coranti, Gérard Jaubert, Jean-Pierre Dulucq, Rémy Michelin, Simone Malé, Patrick Chatelier, Cyril Tricot et Oscar Sanchis, autant d'œuvres éblouissantes d'originalité et de talents déployés.

Le palmarès des lauréats 2017 est présenté ci-contre.



1er Prix Peinture



Prix du public



1er Prix Photographie



Prix de l'école



Les lauréats lors du vernissage

### PEINTURE

1er Prix : Isabelle Malassis

2e Prix : Martine Villard

Prix du public : Andrée Batlle

Ville de Théza : Isabelle Malassis

Conseil Départemental : Danièle Deguilhem

École Primaire : Maurice Henault

### PHOTOGRAPHIE

1er Prix : Alain Darmois

2e Prix : François Jorge

Prix du public : François Cuffi

Ville de Théza : Alain Darmois

Conseil Départemental : Marie-Jo Siré

École Primaire : Alain Darmois



## Visite du salon par l'élémentaire

Les élèves de l'Ecole élémentaire de Théza ont été invités au 10ème Salon Peinture et Photographie organisé par Mme Coupaud, Présidente de l'Atelier de Théza à la Salle des Albères.

En petits groupes, les enfants ont visité l'exposition d'œuvres variées, dont des peintures aborigènes, des productions au stylo à bille et aux encres, des peintures en 3 D... Ensuite, ils ont rencontré le peintre Maurice AZRA qui leur a expliqué ses techniques et leur a proposé un atelier de production à l'aide d'une spatule que l'on appelle un couteau. Des œuvres collectives ont ainsi été réalisées. Enfin, ils ont participé au vote de leur peinture et photographie préférées grâce à l'urne prêtée par la Mairie.

Une visite qui a donné lieu à de nombreux échanges sur leurs impressions, leurs interprétations... Ce fut un moment agréable d'écoute et de partage autour de l'art !



A vos agendas

22-24  
juin

Pour célébrer la fin de l'année, les artistes de L'Atelier de Théza proposent de vous accueillir aux « Journées portes ouvertes du 22 au 24 juin 2017 ».

Plusieurs œuvres vous seront présentées (huile, peinture mixte, pastel, acrylique, aquarelle...). L'Atelier qui a été fondé en 2004 n'a rien perdu

de son dynamisme et regroupe toujours autant de passionnés. Les artistes se mettront à votre disposition pour vous présenter leur travail avec le plus grand plaisir.

Horaires d'ouverture : de 10h à 12h et de 15h à 18h30, les jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 juin.



## La rubrique de Martine

### Gâteau à l'ananas de Marinette



**LE MARCHÉ** : une boîte d'ananas en rondelles au sirop, 150 g de sucre, 3 œufs, 200 g de farine, 1 sachet de levure, ½ verre d'huile, deux

bouchons de rhum et pour le caramel, 30 morceaux de sucre ou 150 g de sucre en poudre.

#### PRÉPARATION :

- Préchauffer le four à 160°C.
- Napper un moule à manquer avec un caramel, le répartir le long des parois et laisser refroidir.
- Égoutter les tranches d'ananas et garder le jus. Disposer les tranches d'ananas sur le caramel.
- Mélanger les 3 œufs battus avec le sucre, ajouter la farine, la levure et l'huile. Verser l'appareil sur les tranches d'ananas et mettre au four ½ heure.
- Démouler le gâteau encore chaud. Mélanger le sirop d'ananas avec le rhum et verser progressivement le mélange sur le gâteau afin qu'il s'imbibent doucement. Servir froid.

#### ASTUCES :

- Je laisse poser la pâte ½ h pour que la levure agisse.
- J'ajoute 2 c. à soupe d'eau et ½ jus de citron à mon caramel.
- Pour un dessert plus consistant, je réalise un gâteau au yaourt. Je choisis un yaourt parfumé à l'ananas ou contenant des morceaux d'ananas.
- Pour les enfants, je remplace le rhum par des grains de gousse de vanille. On peut aussi en rajouter dans la pâte avec de la cannelle, muscade, citron vert râpé et utiliser de l'ananas frais.

#### Le saviez-vous ?

- Grâce à ses propriétés diurétiques, l'ananas aide notre organisme à éviter la rétention de liquide, tout en le détoxifiant. En ce sens, consommé frais et nature, il est un allié minceur.
- Les fibres contenues dans l'ananas régulent le transit intestinal et facilitent la digestion.
- La broméline, enzyme contenue dans l'ananas, soulage les douleurs de l'arthrose et soigne les rhumes.



## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 04 68 21 00 19

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecin généraliste :

Dr Cécilia D'ANDREA : 09 53 59 35 98

Portable : 06 51 59 61 91

Infirmières :

JOUE Virginie - SIROS Emma : 06 64 35 54 29

Kinésithérapeute : Cabinet : 04 68 55 34 37

DANIEL Nathalie : 06 61 14 86 28

Podologue : CASADO Lucile, 06 21 45 16 01

Ostéopathe : CASADO Cloé, 06 15 13 55 62

Service d'aide à domicile : HAPPY HOME, 06 76 32 51 76

Mairie : 04 68 22 12 74

Bibliothèque : 04 68 22 64 82

La Poste : 04 68 22 12 70

École Maternelle : 04 68 22 49 66

École Primaire : 04 68 22 10 98

Lycée Agricole : 04 68 37 99 37

## HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie :

Du lundi au mercredi : 10h00-12h00 et 16h00-18h00

Le Jeudi : 10h00-12h00 et 16h00-18h30

Le Vendredi : 10h00-12h00 et 16h00-17h00

Bibliothèque :

Mardi, mercredi, vendredi : 14h00-18h00

Samedi : 10h00-12h00

La Poste : du lundi au samedi, 9h30-12h00

Déchèterie Sud Roussillon :

Du lundi au samedi : 9h00-12h00 et 14h00-18h00

Le dimanche : 9h00-12h00

Ecopôle route d'Alénia / 66750 Saint-Cyprien

Carte d'accès (obligatoire) à demander en Mairie

## COLLECTE DES DÉCHETS

|                          | Ordures ménagères | Tri sélectif | Déchets verts |
|--------------------------|-------------------|--------------|---------------|
| Mardi                    | ✓                 |              |               |
| Mercredi                 |                   |              | ✓             |
| Jeudi, tous les 15 jours |                   | ✓            |               |
| Vendredi                 |                   |              |               |
| Samedi                   | ✓                 |              |               |
| Mardi                    | ✓                 |              |               |
| Mercredi                 |                   |              | ✓             |
| Jeudi, tous les 15 jours |                   | ✓            |               |

JUN à SEPT.

OCT. à MAI

Pour les poubelles jaunes et vertes, le ramassage a lieu très tôt le matin. Sortez vos poubelles la veille au soir (ex : lundi soir). Les poubelles doivent être rentrées après la collecte, merci.

Encombrants

Service à la personne sur RDV au 04 68 37 30 60. Une collecte par semaine et un gros encombrant par foyer.



# MON AGENDA

Je participe :

- Jeudi 1er juin**  
**Collecte des ordures ménagères** les mardi et samedi (mode d'été) 
- Dimanche 4 juin**  
**Théâtre** à 16 h à la salle des fêtes : « Le banc des Cancanières », affiche à droite 
- Samedi 10 juin**  
**Grillade** des Anciens Combattants, salle des fêtes 
- Dimanche 11 juin**  
**Élections législatives**, ouverture du bureau de vote de 8 h à 18 h 
- Mardi 13 juin**  
**Réunion publique** pour la mise place d'une mutuelle de village à la salle des fêtes à 17h30 
- Mercredi 14 juin**  
**Permanence** pour la mutuelle de village à la Mairie, 9 h-12 h et 14 h-17 h (sans RDV) 
- Jeudi 15 juin**  
**Permanence** pour la mutuelle de village à la Mairie, 9 h-12 h (sans RDV), voir page 1 
- Samedi 17 juin**  
**Séance de dédicaces** de Philippe GEORGET à la bibliothèque de 10 h à 12 h, voir page 4 
- Concert de chorales** à la salle des fêtes à 17h30, affiche à droite 
- Dimanche 18 juin**  
**Élections législatives**, ouverture du bureau de vote de 8 h à 18 h 
- Commémoration** de l'appel du Général de Gaulle à 11h30 
- Représentations** de fin d'année de Bénédicte Studio à la salle des fêtes, 10h-12h et 14h-18h30 
- Mardi 20 juin**  
**Loto des Aînés** à la salle des fêtes 
- Jeudi 22 juin**  
**Permanence de l'assistante sociale** en Mairie de 9 h à 11 h 
- Du Jeudi 22 juin au Samedi 24 juin**  
**Exposition** portes ouvertes de l'Atelier de Théza au Centre Socio-Culturel, voir page 9 
- Vendredi 23 juin**  
**Focs de Sant Joan**, voir page 2 
- Samedi 24 juin et dimanche 25 juin**  
**Fête de Théza**, voir page 2 
- Vendredi 14 juillet**  
**Commémoration** de la Fête Nationale à 11h 
- Remise des récompenses aux élèves admis en classe de 6<sup>ème</sup>**

Agenda sous réserve de modification

Théâtre Vigatanes i Barretina  
**Le banc des Cancanières**  
 Comédie tout public  
 en français



**Bernard GIMBERNAT** **Viviane AUGER**

**THÉZA** Salle des Fêtes  
**Dimanche 4 juin à 16 heures**  
 Entrée gratuite pour tous

Fdfre6  
 Pièce écrite, mise en scène et interprétée par V. Auger et B. Gimbernats

**FÊTE DE LA MUSIQUE EN VOIX**  
*Chorale de L'Amitié de Théza  
 Et Chorale de Gènerville*



**SAMEDI 17 JUIN À 17H30**  
**SALLE DES FÊTES DE THEZA**  
 ENTRÉE GRATUITE

**THEZACTU** Le magazine de la Ville de Théza  
 Bimestriel - Mars/Avril 2017  
**Directeur de la publication** : Jean-Jacques Thibaut  
**Rédactrice en chef et infographie** : Marièle Fiscal  
**Rédaction/participation/correction** : commission communication, M.L. Fabre, M. Corneilla, École, RAM  
**Photos** : Marc Gimbernats, Philippe Georget, J.J. Thibaut, RAM de Corneilla, École Primaire de Théza  
**Impression** : IMPRIMERIE d'ARGELES - Olivier Vidal  
 30 Chemin de Palau - 66700 ARGELES - Tél. 04 68 81 48 05  
**Tirage** : 1 000 exemplaires  
**Contact** : thezactu@villetheza.fr

Merci à tous les participants notamment aux P'tits rédacteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies est interdite. La rédaction ne peut être tenue responsable des erreurs ou inexactitudes des contenus, de la perte ou de la détérioration des textes et photographies qui lui sont adressés.